

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale  
Sud Luberon

Date de publication : 20/12/2023

Date de convocation : 30 novembre 2023  
Date d'affichage : 30 novembre 2023

Séance du 14 décembre 2023

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 33  
Nombre de voix exprimé : 38

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre,

À dix-huit heures et vingt minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

**Présents** : Robert Tchobdrenovitch, Pierre Aubois, François Bonnet, Jean-Marc Brabant, Romain Brette, Jean-Luc Borel, Géraud de Sabran Pontevès, Alain de Villebonne, Mariane Domeizel, Rose-Marie Dumontier, Marc Duval, Philippe Egg, Mylène Garcin, Alain Gouirand, Valérie Grange, Jean-Paul Grouiller, Alain Gueydon, Marc Jaubert, Geneviève Jean, Samantha Khalizoff, Franck Laroche, Séverine Maugan-Curnier, Eve Maurel, Karine Mouret, Jacques Natta, Josiane Panattoni, Béatrice Paumier-Lallemand, Joëlle Richaud, Gregory Risbourg, Jean-Louis Robert, Richard Rouzet, Nicolas Salerno, Bernadette Vitale,

**Procurations de** : Catherine Serra à Richard Rouzet, Emilie Bastié à Jean-Marc Brabant, Josianne Maurin à Jean-Louis Robert, Brigitte Margaillan à François Bonnet, Nathalie Lebouc à Alain Gouirand

**Absents et excusés** : Anne-Marie Dauphin, Michel Partage, Serge Robin

Madame Mylène GARCIN est nommée secrétaire de séance

**Objet de la délibération n°2023-117  
Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse**

Rapporteur : Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de COTELUB, notamment la compétence en matière de développement économique ;

Vu la présente convention ;

Considérant ce qui suit :

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, COTELUB met en œuvre une politique volontariste afin de soutenir et accompagner les entreprises et porteurs de projets sur toutes les thématiques liées à l'emploi, l'insertion, l'entreprenariat, la création ou le développement.

De par sa connaissance des territoires et des problématiques locales et ses relations privilégiées avec les entreprises, la CCI de Vaucluse a développé une expertise particulière pour accompagner les collectivités dans leur réflexion en matière de développement économique.

Aussi, afin de consolider cette dynamique de travail, il est proposé une convention de partenariat avec la CCI de Vaucluse afin que cette dernière collabore avec COTELUB dans la mise en œuvre des actions suivantes :

- Accompagnement des porteurs de projet : création et reprise d'activités ;
- Mise en place de services d'accompagnement de la CCI de Vaucluse dédiés aux entreprises du territoire ;
- Dynamisation des centres-villes/centres-bourgs et soutien aux activités de proximité ;
- Accompagnement des structures touristiques dans leur développement ;

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- D'approuver la convention de partenariat avec la CCI de Vaucluse ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la présente convention de partenariat ;
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et, après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** la convention de partenariat avec la CCI de Vaucluse ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer la présente convention de partenariat ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Par :

38 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Mylène GARCIN  
Secrétaire de séance



Robert TCHOBDRÉNOVITCH  
Président

